de lait égale à celle de 1969-1970 additionnée d'une marge suffisante pour compenser l'élévation annuelle de 5 p. 100 de l'indice coût des marchandises et services.

Monsieur l'Orateur, je reconnais que ma proposition a été défaite au comité, mais ce fut uniquement à cause de l'interprétation du Règlement de la Chambre, qui devra être modifié afin d'assurer plus de souplesse et d'efficacité aux comités.

Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant dire bien franchement, après quelques mois de travail au sein des comités, ce que je pense de leur efficacité, afin de trouver des moyens de les améliorer et que le Parlement puisse en bénéficier.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement a accordé beaucoup de publicité au rôle important des comités permanents de la Chambre. J'ai moi-même, à un certain moment, cru sincèrement que les députés rempliraient un rôle plus efficace, grâce à cet instrument de travail. Mais je vous avoue franchement que je suis très déçu du peu d'attention que le gouvernement porte aux rapports des comités.

Je fais partie du comité permanent de l'agriculture, qui compte 30 membres. Ce comité a reçu l'autorisation de la Chambre de voyager à travers le pays afin d'étudier sur place les problèmes agricoles.

Au fait, le comité a fait deux voyages en 1969: l'un dans l'Ouest et l'autre dans l'Est. Mais, à la suite de ces voyages, le comité n'a pas encore présenté de rapport à la Chambre. Pourtant, nous avons visité de nombreuses régions, rencontré des centaines de cultivateurs et reçu de nombreux et intéressants mémoires qui, jusqu'ici, ne semblent pas avoir servi à grand-chose.

Mais je ne m'en pose pas moins certaines questions. Je suis sidéré par l'illogisme épouvantable que j'ai constaté dans certains domaines, à travers le pays.

On avait entrepris, dans la province de Terre-Neuve, un projet fantastique. Il s'agit de l'aménagement d'un pâturage permanent sur une montagne à un endroit où le Créateur n'a même pas voulu faire pousser un seul arbuste. On voulait, par ce moyen, favoriser l'élevage, alors que dans d'autres parties du Canada, des fermes entières sont abandonnées. Il y en a des milliers dans le Québec, de même que dans l'Ontario. Et le gouvernement est disposé à verser plus de 100 millions de dollars aux agriculteurs de l'Ouest pour qu'ils n'ensemencent pas des milliers d'acres de terre très fertile! N'est-ce pas que nous vivons dans un monde «à l'envers»?

## • (5.00 p.m.)

Il y a plus! En 1968, en vertu d'un programme à frais partagés, l'ARDA a dépensé plusieurs millions de dollars dans les circonscriptions de Bellechasse, de Lévis et de Lotbinière, dans la province de Québec, pour faire du drainage. Les gouvernements se vantent d'avoir récupéré 80,000 acres de terre pour les rendre propres à la culture: d'une part, on tente l'impossible pour rendre productives les régions qui ne sont pas propres à la culture et, d'autre part, on empêche la production dans celles qui le sont déjà. C'est ce qui se passe au Canada en 1969-1970, ce qui est très ridicule.

Le gouvernement annoncera sous peu une nouvelle politique laitière pour l'année 1970-1971, sans au préalable avoir permis à la Chambre d'étudier le rapport du comité permanent de l'agriculture qui a été déposé le 17 février dernier. Monsieur l'Orateur, le comité a tenu de nombreuses séances, entendu plusieurs témoins intéressants et compétents, reçu des mémoires contenant des suggestions très sérieuses en vue de trouver une solution au problème. Tout cela, à mon avis, n'a servi à rien. C'est pour cette raison que je doute de l'efficacité des comités. Est-ce uniquement pour faire voyager les députés que les comités existent?

Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant aborder un autre sujet qui intéresse ma circonscription. Il s'agit de l'industrie textile. Je devais, au cours de cette semaine, avoir une entrevue avec le gérant d'une usine qui a connu un certain progrès et qui emploie beaucoup d'ouvriers, mais qui traverse, en ce moment, une crise très grave.

L'industrie textile est dans le marasme. En effet, il y règne l'insécurité de l'emploi pour un grand nombre d'ouvriers, à cause du chômage saisonnier et permanent et des salaires très peu élevés. Il est essentiel que des mesures soient prises afin de permettre à ces filatures de produire dans des conditions humaines et de pouvoir survivre, pour le plus grand bien de la région intéressée et du pays tout entier.

Je suis inquiet et déçu, parce que le discours du budget ne traite pas de ce problème. L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a dit à l'opposition, cette semaine, lorsque je lui ai posé une question: Faites donc des suggestions! S'il tient compte de nos suggestions de la même manière que le ministre de l'Agriculture semble tenir compte des mémoires et des recommandations des organismes agricoles relativement à l'industrie laitière, je me demande s'il est sérieux, lorsqu'il nous fait une telle demande.

Le chômage augmente chaque semaine et le gouvernement en semble heureux. Si, pour combattre l'inflation, il faut rendre un plus grand nombre de personnes malheureuses, je n'en suis pas. Je représente une circonscription située dans une zone désignée, une zone «spéciale» où le gouvernement doit aider au